

GLOBAL ♦ DIGIT II

GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST II, SÉRIE 2005-1

SURVOL DU FONDS

- Global DIGIT II (TSX : GII.UN) est une fiducie procurant aux investisseurs des expositions subordonnées à la performance de crédit de trois portefeuilles diversifiés à l'échelle mondiale et qui, à son plus récent rapport sur le rendement, contenait 590 titres. Toute perte, déduction faite des recouvrements, attribuable aux événements de crédit touchant les titres formant le portefeuille, viendra réduire le montant devant être remboursé aux porteurs de parts à l'échéance ainsi que les distributions mensuelles. L'exposition représente les premiers 0,95 %, 1,25 % et 1,50 %, respectivement, de chaque portefeuille, ce qui signifie qu'elles sont les premières à risque à la survenance d'événements de crédit. Les portefeuilles sont formés de titres financiers structurés, de titres adossés à des créances hypothécaires et de titres adossés à des créances mobilières.
- Afin de permettre cette exposition, Global DIGIT II a conclu trois swaps sur défaillance de crédit (les « Contrats Financiers ») avec Deutsche Bank (la « Banque ») et a garanti ses obligations aux termes de ces Contrats Financiers par un dépôt de garantie auprès de la Banque. Presque tous les actifs hors caisse de Global DIGIT II sont reliés, directement ou indirectement, à ces Contrats Financiers.
- Un des objectifs de Global DIGIT II est d'offrir aux investisseurs un rendement fixe de 8,25 % sur cinq ans en fonction du prix initial d'émission de 10 \$ et ce, jusqu'en mars 2010. Ensuite, le rendement, soit un rendement fixe rajusté tous les 5 ans, viserait le taux des obligations du gouvernement du Canada sur 5 ans plus 4,00 % à 4,50 %. Les distributions régulières de Global DIGIT II sont traitées comme des remboursements de capital. Le revenu réalisé par Global DIGIT II à l'échéance devrait entraîner une inclusion de revenu pour le porteur de parts à moins qu'il ne dispose de ses parts avant leur échéance. En l'absence d'événements de crédit entraînant des pertes aux termes des Contrats Financiers, le montant maximal versé à l'échéance sera de 9,35 \$ par part.
- Depuis le 1er janvier 2009, la Banque ne peut exercer son option d'accroissement ou de renflouement des portefeuilles aux termes des Contrats Financiers. Conséquemment, le capital des portefeuilles baissera à mesure que les titres arrivent à échéance sans être remplacés. La Banque détient l'option, à tous les 5 ans à partir de mars 2010, de mettre fin aux Contrats Financiers. Le cas échéant, les parts seraient remboursées pour un montant égal à la valeur liquidative.
- Une distribution de 0,0687 \$, ainsi qu'une distribution spéciale de 0,05 \$, seront versées le 16 avril 2009 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 31 mars 2009.
- En date du 31 mars 2009, la valeur liquidative par part était de 0,43 \$, compte tenu des distributions de l'année 2009 totalisant 2,03 \$ par part.

COMPOSITION DES PORTEFEUILLES (SELON LES PLUS RÉCENTS RAPPORTS MENSUELS)

DISTRIBUTION DES NOTATIONS

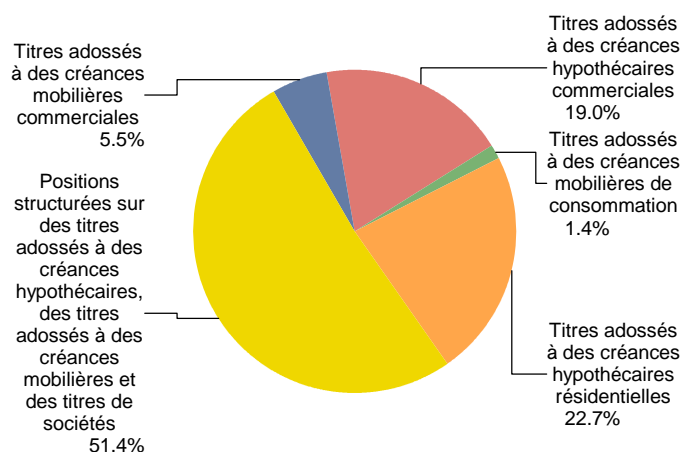
Notation Standard & Poor's *

Les notes ci-dessous renvoient aux portefeuilles sous-jacents dans leur totalité; cependant les expositions des porteurs de parts consistent en une tranche subordonnée de chaque portefeuille avec point de détachement de 0,95 %, 1,25 % et 1,50 % respectivement.

	Mars-2009	Février-2009
AAA	35,9 %	38,3 %
AA+	1,7 %	1,9 %
AA	4,5 %	4,8 %
AA-	1,5 %	1,2 %
A+	2,7 %	3,5 %
A	15,1 %	15,7 %
A-	4,1 %	5,2 %
BBB+	2,7 %	4,0 %
BBB	1,9 %	3,6 %
BBB-	4,0 %	6,2 %
BB+	3,7 %	0,4 %
BB	4,8 %	1,3 %
BB-	2,6 %	0,1 %
B+	0,2 %	0,1 %
B	0,9 %	1,1 %
B-	0,5 %	0,2 %
CCC+	0,7 %	0,4 %
CCC	2,2 %	1,9 %
CCC-	0,3 %	0,7 %
CC	7,6 %	7,5 %
C	1,8 %	1,4 %
D	0,6 %	0,6 %
Total	100,0 %	100,0 %

* Ou équivalent

PAR CATÉGORIE D'ACTIFS



POUR INFORMATION ADDITIONNELLE

François Rivard, Groupe Financière Banque Nationale, (514) 879-6405

Consulter le site internet www.fbn.ca sous l'onglet « Services aux particuliers – Fiducies de revenu » pour plus d'information.

Les renseignements contenus dans le présent document proviennent de sources que nous jugeons fiables, toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces renseignements qui pourraient se révéler inexacts ou incomplets. Ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres de Global Digit II. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les titres de Global Digit II ou pour effectuer une opération, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement de la Financière Banque Nationale (FBN) ou un autre conseiller en placement inscrit.

FBN a agi à titre de promoteur du placement des titres de Global Digit II. FBN ou ses filiales continuent de fournir à Global Digit II des services contre rémunération. FBN est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada peut de temps à autre consentir des prêts à Global Digit II ou conclure d'autres ententes financières avec celle-ci. À la date du présent document, la Banque Nationale du Canada n'était pas un créancier de Global Digit II.

FBN ou ses filiales peuvent de temps à autre détenir des positions sur les titres de Global Digit II et acheter ou vendre ces titres. À la date du présent document, FBN et ses filiales possédaient moins de 4 % des titres en circulation de Global Digit II. NBF est un négociateur inscrit à la Bourse de Toronto relativement à Global Digit II.